

CIT'ERGIES : QUAND LE REVE DEVIENT REALITE L'INTERVIEW

Le Grand Besançon a fait de sa politique énergétique une priorité. L'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial –PCET- fait partie intégrante de la stratégie Cit'ergie adoptée par la Communauté d'agglomération depuis 2005. Nicolas Guillement, élu communal de Besançon et vice-Président de la Communauté de communes du Grand Besançon, chargé du développement durable, environnement et cadre de vie, revient pour Eureka 21, sur la préparation du PCET et son lancement auprès des habitants via l'Opération FAC – Familles actives pour le climat.

E21 : Comment s'inscrit le PCET dans l'Agenda 21 Local ?

N.G : Le PCET est un volet opérationnel de l'Agenda 21. La problématique de l'efficacité énergétique est au cœur de l'Agenda 21 et constitue le premier des 3 axes, avant la préservation des ressources naturelles et l'action solidaire. Nous avons lancé l'élaboration du PCET au moment du renouvellement de l'Agenda 21. La question s'est posée de garder deux documents distincts ou d'intégrer un volet Climat-Energie dans l'Agenda 21. Pour plus de visibilité vis-à-vis des citoyens, nous avons préféré distinguer les deux bien que la plupart des mesures du PCET se retrouvent également dans l'Agenda 21. Les citoyens se sentent plus concernés lorsqu'ils sont sollicités sur un objectif en particulier. C'est pourquoi, le Grand Besançon a ciblé la lutte contre le réchauffement climatique dans un document spécifique pour mobiliser les habitants.

E21 : La phase de diagnostic du PCET est terminée. Comment l'avez-vous mise en oeuvre ? Quels outils avez-vous privilégiés ? Quels acteurs ont été impliqués ?

N.G : Cette phase s'est déroulée en deux étapes. La première a consisté à établir le cadastre des émissions GES de l'agglomération par l'association ATMO. Cette association a établi un diagnostic pointu des GES émis par l'agglomération. Il a ainsi été possible de remonter jusqu'à 1996 pour avoir une idée de l'évolution globale de l'émission de GES. La seconde étape fut le partage des informations avec le public. Nous avons réuni les grands corps d'état, les grands employeurs, les bailleurs sociaux et les associations afin de communiquer les résultats et d'échanger sur le futur plan d'action. Ces deux étapes ont permis de hiérarchiser les priorités en fonction des résultats: les transports et l'habitat se sont révélés être les deux premiers secteurs émetteurs.

E21 : Avez-vous rencontré des difficultés lors de cette étape ?

N.G : La principale difficulté fut la fiabilité du diagnostic carbone. Un premier bilan, ne prenait en compte que des règles de calcul générales et nationales, peu adaptées au contexte local. Le second diagnostic d'ATMO était plus précis, malgré quelques imperfections notamment dans la prise en compte des énergies électriques. Le premier bilan avait placé l'industrie en tête des plus gros secteurs émetteurs de GES sur notre territoire alors que ATMO les ramenait à la troisième position seulement, après les transports et l'habitat. Quand l'on demande aux principaux intéressés de faire des efforts équivalents à leur contribution carbone, une telle erreur nuit ensuite à notre crédibilité. Cette première étape est fondamentale puisqu'elle conditionne le futur plan d'action et surtout l'état de référence.



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eureka21

La seconde difficulté rencontrée a été d'associer les acteurs privés aux groupes de travail chargés de valoriser les données récoltées. Moins spontanément enthousiastes que les acteurs publics, la Communauté d'agglomération facilite leur participation en développant des services de conseil afin de leur apporter les outils et les informations nécessaires, sous une forme exploitable rapidement.

E21 : Comment se déroule la suite du diagnostic ?

N.G : Un Livre Blanc, rassemblant les propositions émises par les groupes de travail et les mesures déjà mises en place sera finalisé en novembre. Nous avons mandaté un Bureau d'études pour effectuer une évaluation des coûts et avantages de chacune de ces mesures et propositions afin de déterminer où chaque euro investi sera le mieux utilisé. Les actions concrètes à développer découleront du travail des comités opérationnels associant les experts et le bureau d'études. Le PCET final devrait être prêt en mai pour être adopté en même temps que l'Agenda 21.

E21 : Quelle est la spécificité d'un PCET intercommunal?

N.G : Il faut avant tout concilier les intérêts et les préoccupations de chacun. Le développement durable n'est clairement pas la priorité de toutes les communes du Grand Besançon. Besançon, représentant $\frac{3}{4}$ de la population de l'agglomération et étant expérimenté en matière de développement durable, a réellement joué le rôle de moteur. Nous nous sommes inspirés de sa politique énergétique pour diffuser les mesures qui avaient bien fonctionné. La Communauté de communes est la bonne échelle pour mettre en place un PCET car elle prend bien en compte l'idée de bassin démographique où les fortes interactions quotidiennes constituent un tout indissociable.

E21 : Comment avez-vous impliqué les citoyens? En quoi consiste l'Opération Familles actives pour le climat (FAC)?

N.G : L'Opération FAC vise à initier la participation des citoyens dans le lancement et la mise en oeuvre du PCET. Elle regroupe 140 Familles Actives pour le Climat – les FAC. Ce sont des foyers de toute composition familiale et de tout niveau social dont les consommations énergétiques et les comportements de consommation vont être étudiés sans jugement, pendant 1 an. Chacune des FAC s'est préalablement engagée à adopter des gestes éco-citoyens, ne serait-ce que le changement pour des ampoules basse consommation dans toutes les pièces, par exemple. Nous avons mis à disposition des familles intéressées le Logement Fontaine-éco, conçu par l'Espace Info Energie du département, dans un HLM. Au cours d'une visite, les FAC ont pu découvrir les multiples astuces pour réduire leur consommation d'énergie sans perdre en confort.

E21 : Quel est l'objectif de l'Opération ?

N.G : Chaque mois, les familles participantes enregistrent leur consommation dans un logiciel spécialement conçu par le Grand Besançon et Energie Cité. En septembre 2010, à l'issue de cette année de collecte de données mensuelles, nous pourrions déterminer quel comportement a permis de faire diminuer significativement les émissions de GES des foyers. Nous lancerons alors une campagne de publicité personnalisée des actions quotidiennes les plus efficaces et les plus accessibles. L'objectif est l'effet d'entraînement par le bouche-à-oreille et par la proximité de ces ambassadeurs de la maîtrise d'énergie. C'est plus motivant quand son propre voisin témoigne du résultat de ses actions.



le meilleur
de l'Europe
dans vos
projets

eurêka21

E21 Comment avez-vous identifié les familles participantes?

N.G : Seules 140 familles se sont proposées pour participer à l'Opération. Aucune sélection n'a donc été utile, d'autant plus que l'échantillon obtenu de la population est représentative de la démographie du Grand Besançon et répond déjà aux principaux critères pré-établis : 70% de participants sont de Besançon, chaque commune compte au moins une FAC. Il est vrai que la plupart des familles volontaires sont des personnes pré-sensibilisées à ce genre de problématique. Leur rôle d'ambassadeur est d'autant plus naturel et efficace auprès de leur entourage.

E21 : Quels sont les prochains grands travaux de la politique Climat-Energie du Grand Besançon ?

N.G : Nous avons saisi le Conseil Démocratique de Participation – équivalent du CESR à l'échelle de l'agglomération - sur le thème de l'adaptabilité du territoire aux changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques est le corollaire indispensable de la phase de réduction des GES. C'est un volet important qui fait encore l'objet de peu d'études urbanistiques au niveau européen. Les Etats-Unis sont bien plus en avance sur le sujet. Ils ont compris que les détails comptent. Par exemple, le simple fait d'utiliser de l'asphalte de couleur, au lieu du traditionnel noir, peut limiter sensiblement la chaleur ambiante. L'atténuation de notre vulnérabilité énergétique sera au coeur de nos prochains travaux.

Propos recueillis le 6 juin 2010, par Marie Clémendot, pour Eurêka 21